

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « SOLUTIME »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Deux plateaux dans l'immeuble abritant l'agence MOOV en face de l'ENA au 1er étage appartement A7, Lot 170, Ilot 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/06/2023 , et enregistrés au CEPICI le 09/06/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOLUTIME »

Objet : Le négoce de matériels, de prestations et formations informatique.

Plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

La société peut agir, tant en Côte d'Ivoire qu'à l'étranger, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit en participation, avec des associés personnes physiques ou morales.

Elle pourra également prendre toutes formes de participation dans toutes affaires et entreprises Tunisiennes et étrangères, quel que soit leur objet.

Se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Deux plateaux dans l'immeuble abritant l'agence MOOV en face de l'ENA au 1er étage appartement A7, Lot 170, Ilot 16

Dirigeant(s)

M AYEMFEGUE OVONO CHRIST-FERRY  
(GÉRANT), M MONJOLY JEAN-PAUL, RENE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03711 du 30/06/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47750/GTCA/RC/2023 du 30/06/2023

